

Liste de contrôle

Scies circulaires multiples avec avancement par cylindres



Travaillez-vous, ainsi que vos collaborateurs, en toute sécurité à la scie circulaire multiple?

Dans la statistique des accidents de l'industrie du bois, on constate de nombreux accidents liés aux scies circulaires multiples. Il est donc important d'y remédier.

Les principaux dangers sont:

- le rejet de pièces ou d'éclats
- l'entrée en contact avec l'outil
- le bruit et la poussière de bois

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veillez les noter au verso.

Organes de commande

- | | |
|--|--|
| 1 L'ouverture de la porte latérale déclenche-t-elle l'arrêt de la machine? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> non |
|--|--|

Éléments de transmission

- | | |
|--|--|
| 2 Les éléments de transmission (par exemple poulies et courroie) sont-ils encaissés? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| 3 L'accès aux zones d'entraînement des cylindres presseurs supérieurs est-il empêché (figure 1)? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |

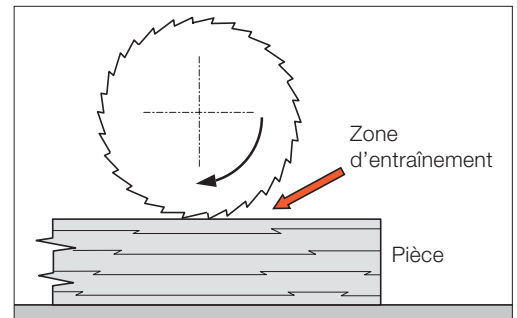


Figure 1
Cylindre d'entraînement. L'accès à la zone d'entraînement doit être empêché, par ex. par une couverture ou une barre.

Couverture des lames

- | | |
|--|--|
| 4 Un encaissement empêche-t-il d'accéder à la partie non travaillante des lames? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
| 5 Des éléments (cliquets, couverture, etc.) empêchent-ils l'accès direct aux lames lorsqu'il n'y a pas de pièces dans la machine (figure 2)? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |

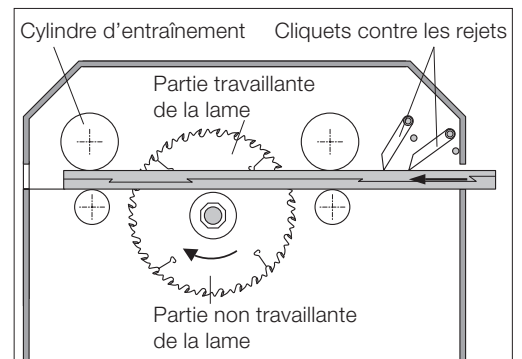


Figure 2
L'accès direct aux lames est empêché par:
 – le bâti fermé de la machine
 – les cliquets du côté entrée
 – les rouleaux presseurs du côté sortie

Parties mobiles

- | | |
|--|--|
| 6 Les points d'entraînement ou de coincement entre les parties mobiles (par ex. la pièce) et une partie fixe de la machine sont-ils supprimés? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
|--|--|

Repère de coupe

- | | |
|--|--|
| 7 Existe-t-il un système fiable de repérage de coupe (manuel, mécanique, automatique ou par laser) et est-il réglé en fonction de la position des lames? | <input type="checkbox"/> oui
<input type="checkbox"/> en partie
<input type="checkbox"/> non |
|--|--|

Dispositifs contre les rejets et les éclats

- 8 La position de service (figure 3) est-elle hors de la trajectoire des éventuels rejets (pièce, éclat, outil, etc.)?
- oui
 non

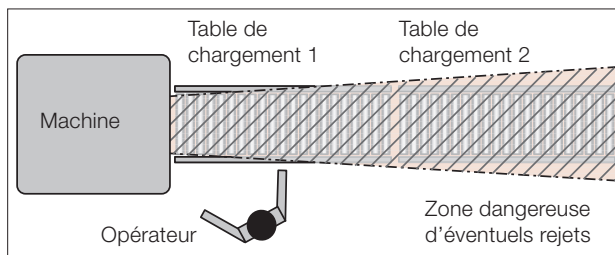


Figure 3
Position de l'opérateur:
toujours en dehors de la zone d'éjection

- 9 Existe-t-il au moins deux rangées de cliquets contre les rejets et les éclats au-dessus de la table (figure 4)?
- oui
 non

- 10 Les cliquets contre les rejets agissent-ils pour toutes les épaisseurs de pièces (figure 5)?
- oui
 non

- 11 Les cliquets s'étendent-ils sur toute la largeur d'introduction?
- oui
 non

- 12 Les cliquets sont-ils de même longueur et leurs pointes ont-elles des arêtes vives (rayon max. 0,25 mm)?
- oui
 en partie
 non

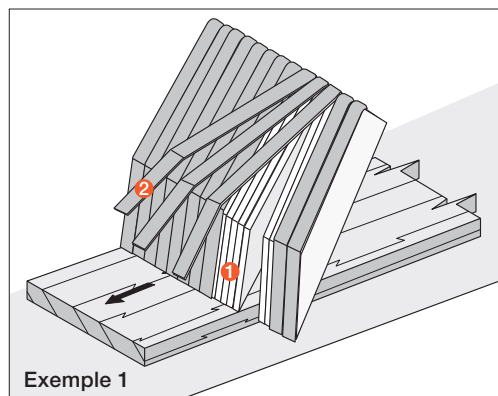
- 13 Une rangée de cliquets est-elle prolongée vers le bas jusqu'à la table lorsqu'ils sont en position de repos (max. 1 mm entre la pointe du cliquet et la table)?
- oui
 en partie
 non

- 14 L'espace entre les cliquets est-il inférieur à 1,5 mm?
- oui
 en partie
 non

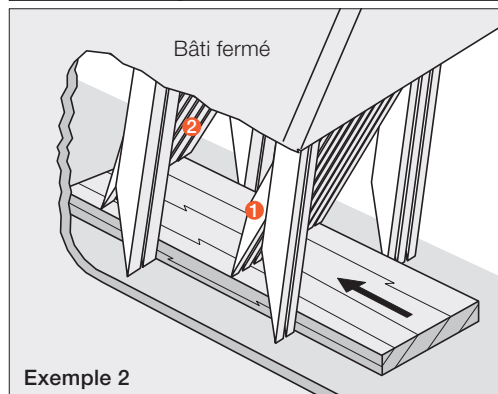
- 15 Les cliquets retombent-ils d'eux-mêmes en position de repos après chaque soulèvement?
- oui
 en partie
 non

- 16 Les cliquets (figure 5) sont-ils assurés contre leur rotation en direction de l'opérateur (butée)?
- oui
 en partie
 non

- 17 Le dispositif de relevage est-il conçu de telle sorte que les cliquets relevés ne puissent pas être bloqués en permanence?
- oui
 non

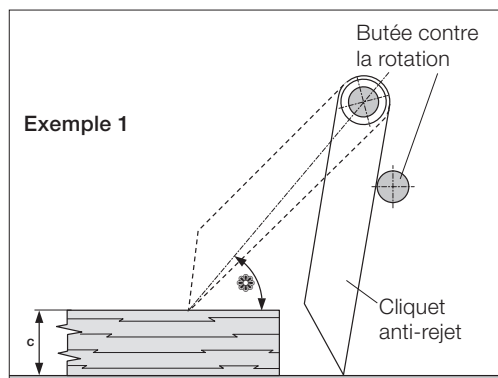


Exemple 1

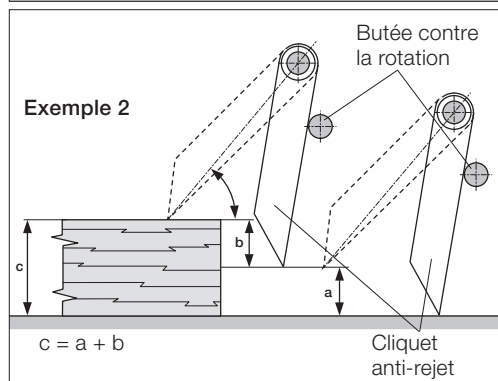


Exemple 2

Figure 4
Disposition des rangées de cliquets
1 Rangée supérieure extérieure de cliquets
2 Rangée supérieure intérieure de cliquets



Exemple 1



Exemple 2

Figure 5
Les cliquets contre les rejets sont efficaces si l'angle est supérieur à 50°:
* 50°
c = pièce la plus épaisse

Aspiration / Evacuation des copeaux

- 18 Les copeaux sont-ils aspirés et/ou évacués (par exemple par gravitation au sous-sol ou par un moyen de convoyage approprié)?
- oui
 en partie
 non

Organisation / Formation / Comportement

- 19 Le personnel est-il instruit régulièrement pour une utilisation sûre de la scie circulaire multiple?
- oui
 en partie
 non
- 20 Une personne est-elle désignée et formée pour l'entretien de la machine?
- oui
 non
- 21 Le personnel dispose-t-il d'équipements de protection individuelle (tabliers doubles en cuir et renforcés de matière plastique, protecteurs d'ouïe et lunettes)? (figure 6)
- oui
 en partie
 non
- 22 Les supérieurs contrôlent-ils le respect des règles établies et corrigent-ils les lacunes?
- oui
 en partie
 non
- 23 Les scies circulaires multiples fabriquées dès 1997 ont-elles été livrées avec une déclaration de conformité (du fabricant ou du vendeur)?
- oui
 non

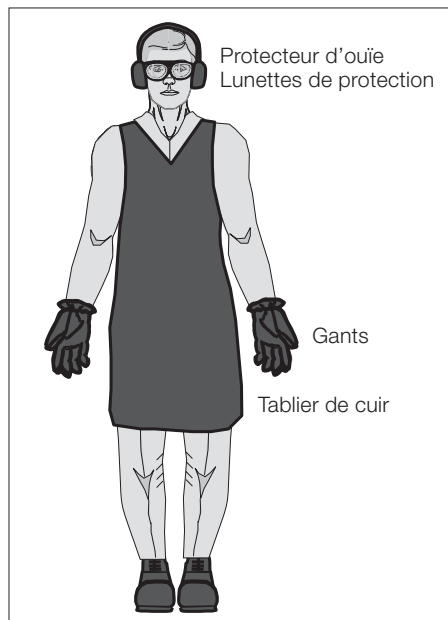


Figure 6
Equipements de protection individuelle pour travailler à la scie circulaire multiple

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Liste de contrôle remplie par:

Date:

Signature:

**Plan des mesures:
scies circulaires multiples avec avancement par cylindres**

Marque:

Type:

Année de fabrication:

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Respon- sable	Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Prochain contrôle le: (recommandé: tous les 6 mois)

**Si vous voulez nous contacter, pour des renseignements: tél. 021 / 310 80 40-42 ou fax 021 / 310 80 49
pour commander: tél. 041 / 419 58 51 ou fax 041 / 419 59 17**

Suva, protection de la santé, division sécurité au travail, case postale 287, 1001 Lausanne, Internet: www.suva.ch

Référence: 67085.f